

# L'islam n'est que l'idéologie de la secte la plus sauvage et la plus immuable de l'humanité

écrit par Docteur Dominique Schwander | 1 mars 2024



L'islam n'est que l'idéologie de la secte la plus sauvage et la plus immuable de l'humanité



**L'islam n'est que l'idéologie de la secte la plus sauvage et la plus immuable de l'humanité**

Une idéologie telle le marxisme, le nazisme ou l'islam peut être définie comme un système de normes et de valeurs humaines fondé sur la croyance en l'existence d'un ordre fabuleux. Toute religion doit posséder en plus deux autres qualités: elle doit épouser un ordre surhumain universel surnaturel qui serait vrai toujours et partout et elle insiste pour répandre cette croyance. Si une religion est un système de normes et de valeurs humaines qui se fonde sur une croyance en un ordre surnaturel merveilleux qui dépasse l'humain, l'islam n'est alors pas plus une « religion » que le nazisme ou le communisme de l'URSS. Le communisme avait aussi ses « fantastiques » saintes écritures et ses « prodigieux » livres prophétiques par exemple *Le Capital* de Karl Marx, qui prédisait la fin de l'histoire avec la victoire inévitable du prolétariat. Chaque unité de l'armée soviétique avait son iman soit le commissaire politique qui surveillait la piété et la fidélité à l'idéologie communiste

des soldats et des officiers.

**L'idéologie communiste soviétique fut, pendant moins de 70 ans, un ersatz de religion fanatique et missionnaire tout comme l'est l'islam-idéologie depuis bientôt XV siècles. Un fervent communiste ne pouvait pas être chrétien, bouddhiste, capitaliste ou musulman. Il avait l'obligation de propager « l'extraordinaire » évangile de Marx, de Lénine et de Staline, même au prix de sa vie, tout comme un musulman, soit un adepte à l'islam-idéologie, a des obligations dictatoriales envers « l'extraordinaire » coran, les « merveilleux » hadiths, le « phénoménal » Mahomet, la « fantastique » charia, etc...**

**A noter que pour de nombreux Français cultivés évidemment la « religion » musulmane n'est pas une religion mais bien une secte. Les critères précisés par plusieurs commissions d'enquêtes parlementaires françaises mettent en évidence les indices suivants permettant de caractériser l'existence d'un risque de dérive sectaire :**

- désinformation, manipulation puis déstabilisation mentale
- destruction de la personne et/ou de la famille, du groupe, voir de la société
- contrôle de la pensée des adhérents et refus de la liberté de conscience
- viol psychique des adhérents
- caractère exorbitant des exigences financières
- rupture avec l'environnement d'origine

- existence d'atteintes à l'intégrité physique
- endoctrinement et embrigadement des enfants
- discours antisocial
- troubles à l'ordre public
- importance des démêlés judiciaires,
- détournement des circuits économiques traditionnels
- infiltration des pouvoirs publics.

**Selon les diverses Commissions parlementaires françaises d'enquête sur les sectes, une secte est un groupe visant par des manoeuvres de déstabilisation psychologique à obtenir de leurs adeptes une allégeance inconditionnelle, une diminution de leur esprit critique, une rupture avec les références communément admises (éthiques, scientifiques, civiques, sociales et éducatives) et entraînant des dangers pour les libertés individuelles, la santé mentale et physique, l'éducation et bien sûr les institutions démocratiques. Tout un chacun constate qu'un grand nombre de ces critères concernent l'islam-idéologie tel que décrite dans ses « sacro-saints » textes et pratiqués par les adhérents musulmans, qu'ils soient fidèles de mosquées, guides doctrinaires, fervents pratiquants, fils d'Allah, soldats avec ou sans uniforme, terroristes. Un point important est que, dans les sectes et les idéologies autoritaires, contrairement aux religions, il n'est pas autorisé, voire impossible, de les quitter; c'est le cas de l'islam puisque le crime d'apostasie y est des plus sévèrement puni. Ceci est typique d'idéologies et de sectes qui utilisent la peur, la superstition, l'hypochondrie et la paranoïa pour garder leurs adeptes bien en ligne et à couvert.**

Ce fut aussi typique des gouvernements, qui lors de la soit-disant pandémie Covid-19, ont utilisé la peur, la superstition, la désinformation, l'hypochondrie et la paranoïa pour soumettre leurs citoyens au confinement, les tyranniser, les mal soigner, les vacciner à tort et à travers, tout en créant une énorme catastrophe économique pour faire la guerre à un virus bien moins virulent que les virus de la grippe saisonnière.

De plus, légalement, l'islam ne devrait pas être une religion reconnue par la société et l'Etat, voire une église de France, parce que l'islam se situe complètement en dehors du champ de la loi française de 1905; en effet l'islam-idéologie refuse la liberté de conscience précisément garantie par cette loi de 1905. Les pratiquants de l'islam-idéologie n'ont jamais donné la moindre légitimité en droit à la liberté de conscience et à la liberté d'expression, ce pourquoi ils sont inassimilables dans une nation démocratique. L'islam-idéologie est une dictature idéologique, politique, dynastique, idéologique, militaire, sociétaire, juridique, identitaire et familiale.

De plus, historiquement, la Loi française de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, lors de sa création, n'avait pas comme objectif de déchristianiser et de déculturer la France, bien au contraire, ou de mettre le France catholique sur le même plan que les autres religions, sectes et idéologies, mais seulement de lutter contre le cléricalisme. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi » avait dit Léon Gambetta (1838-1892), et de chasser toute Église de l'État, ce qui a été fait. Mais voilà que depuis 1905, le catholicisme est devenu la religion la plus maltraitée par

les médias qui ignorent l'histoire de cette loi de 1905 et n'ont rien compris à son contenu tel que défini en 1905. **Catholicisme, protestantisme et judaïsme ont la défaveur des médias et de nombreux élus alors que l'islam-idéologie bénéficie de toutes leurs faveurs, de leur tolérance et de leur protection.**

**Pour les pays de l'UE tout est amour des Autres et mépris des Siens.**

Il n'en reste pas moins que, **selon cette loi de 1905, toute idéologie importée en France et l'envahissant n'a rien à faire dans la sphère publique. Surtout pas dans le lieu de travail quel qu'il soit, dans les établissements d'enseignement, à l'Etat, à l'armée et dans l'espace public. Cela devrait être clairement dit dans tout contrat de travail, tout engagement et toute inscription à un établissement d'enseignement; la France et les autres pays occidentaux ne devraient accepter aucune exception.**

**Tout grignotage de nos libertés, de notre dignité, de notre identité nationale et de notre souveraineté est inadmissible; nous devons tous le faire savoir clairement et agir en conséquence.**

**Ceux qui n'ont toujours pas compris l'emprise croissante de l'islam-idéologie en Europe devraient écouter ce qu'affirment ses guides musulmans à propos de leur secte et des musulmans qui selon eux sont les « *chefs de file de l'humanité* ». Ainsi, en autres, l'universitaire (!) et juriste (!) islamique britannique Haitham Al-Haddad, Haitham**

*Al-Haddad clame: « ... notre situation au Royaume-Uni en particulier et en Occident en général, est bien meilleure que notre situation il y a dix ans... Regardez le nombre de mémorisateurs de coran maintenant. Regardez le nombre de mosquées. Regardez le nombre d'institutions islamiques. Regardez maintenant, qui aurait imaginé que nous aurions la chaîne islam, Eman Channel, Iqra TV, tout au Royaume-Uni... »*

**En conclusion cette secte qu'est l'islam-idéologie devrait être interdite dans nos démocraties occidentales de culture judéo-chrétienne et gréco-romaine. Ses adeptes doivent se libérer de cette secte et vraiment s'assimiler ou aller vivre dans un des 57 pays musulmans.**

**Si nous ne le faisons pas, la France qui se couche devant l'islam-idéologie, puis un pays européen après l'autre, se transformeront en un Liban islamisé, chaotique, à la dérive, inculte et invivable pour nous tous.**

**Dominique Schwander**

février 2024